## somme érique

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 Fax 03 22 22 03 57 courrier@sommenumerique.fr

20120618 DL 12

**OBJET:** 

Tarifs du dégroupage

Date de convocation : 30 mars 2012

Date de séance :

18 juin 2012

Date d'affichage : 29 juin 2012

Membres en exercice: 40

Membres présents : 21

Membres votants: 26

ABSENTS et VOTE: cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille douze, le 18 juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR, Président

Etaient présents: Jean-François VASSEUR, Daniel BEAUPERE, Jean-Marie BLONDELLE, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Yannick DESSAINT, Daniel DUBOIS, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Patrice LETALLE, Dominique MAGNIER, Bernard NAUJOKS, Serge OLIVIER, Jean-Luc PETIT, Paul PILOT, Daniel PROUILLE, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN, Jean-Marc WISSOCQ.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

## LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte
- Vu les délibérations n°16 du 6 juin 2011 et n°5 du 16 janvier 2012 portant sur les tarifs du dégroupage par Somme numérique pour le compte de ses membres
- Vu la proposition du Président

## **DELIBERE**

**ARTICLE 1 –** Les tarifs du service de fourniture d'un accès ADSL par dégroupage sont désormais définis comme suit :

- Frais d'accès au service à 131€ HT par ligne
- Abonnement mensuel à 13€ HT
- Option GTR 4 heures ouvrées à 8,10€ HT /mois.

**ARTICLE 2** – La présente délibération entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**ARTICLE 3** – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

